## Informations sur les données:

Informations sur les données:	
Titre	Terres Forestières
Résumé	Les émissions/absorptions nettes annuelles de CO <sub>2</sub> imputables aux terres forestières se composent des gains/pertes nets du stock de carbone dans le bassin de biomasse vivante (biomasse aérienne et souterraine), associés aux <i>terres forestières</i> (gestion forestière) et à la <i>conversion nette des forêts</i> . Ces données sont calculées selon le niveau 1 et la méthode 1, avec la méthode des différences de stocks, suivant les Lignes directrices de 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES (GIEC, 2006) et utilisant les données des superficies et des stocks de carbone, compilées par les pays dans l'Evaluation des ressources forestières mondiales de la FAO de 2010 (FRA, 2010); ces données sont disponibles par pays, d'une couverture mondiale et relatives à la période de 1990 à nos jours, avec des mises à jour périodiques en ligne avec FRA.
Complément	Ce sous-domaine contient les données sur les émissions/absorptions nettes de CO <sub>2</sub> , les facteurs d'émission implicites associés et les données d'activité sous-jacentes.  Les données FAOSTAT sur les émissions sont des estimations de la FAO et ne coïncident pas avec les données des GES déclarées par les Parties à la CCNUCC. La base de données est avant tout un service destiné à aider les pays membres à évaluer et à déclarer leurs émissions, ainsi qu'une référence internationale utile. Les données FAOSTAT sur les émissions sont diffusées publiquement afin de faciliter un feedback continu des pays membres.
Date de création	2013
Dernière mise à jour	2013
Type de données	Changement climatique - Gaz à effet de serre
Catégorie	Environnement
Période	De 1990 à nos jours.
Périodicité	Annuelle
Couverture géographique	Mondiale
Unité spatiale	Pays
Langue	Multilingue (EN, FR, ES)

## Informations sur la méthodologie et la qualité:

# Méthodes et traitement

Les émissions/absorptions nettes de  $CO_2$  imputables aux terres forestières sont constituées de la variation nette du stock de carbone dans le bassin de biomasse vivante (aérienne et souterraine), associée: i) aux terres forestières (gestion forestière), se référant à la gestion forestière réalisée sur des terres forestières dans l'année considérée et ii ) à la conversion nette des terres forestières vers d'autres utilisations des terres. Les données FAOSTAT sont calculées selon le niveau 1, avec la méthode des différences de stocks, selon le GIEC 2006 Vol. 4, chap. 2 et 4.

Les émissions/absorptions nettes de CO<sub>2</sub>, E/R, sont estimées au niveau des pays, en utilisant la formule:

E/R = A \* CSCF \* -44/12 / 1000

où:

E / R =  $\frac{1}{2}$  en Gg CO<sub>2</sub> an-1 (3)

A = Données d'activité, représentant la superficie forestière sous gestion forestière ou la variation nette de la superficie forestière, en ha (1);

CSCF = variation du stock de carbone par hectare dans le bassin de biomasse vivante (aérienne + souterraine) des terres forestières, exprimée en unités de t C / ha (2);

(1) La superficie forestière, A, est calculée à partir des surfaces annuelles de terres forestières tirées directement de l'Evaluation des ressources forestières mondiales (GFRA) de la FAO (http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/en/). Les données pour les années

1990, 2000, 2005 et 2010, comme prévu par GFRA-FAO, pour les catégories des *forêts primaires*, des *autres forêts naturellement régénérées* et des *forêts plantées* ont été interpolées linéairement afin de compiler, pour chaque pays, des séries chronologiques complètes des surfaces pour chaque catégorie, pour la période 1990-2010. Les *forêts primaires* et les *autres forêts naturellement régénérées* des catégories GFRA ont été regroupées, tandis que les *forêts plantées* ont été considérées séparément, pour calculer à l'année t, les composantes de la superficie forestière suivantes :

- a) Superficie de la forêt qui était encore une forêt l'année précédente (type de surface SFA), calculée avec Min [A (t), A (t-1)] ;
- b) Pour les terres forestières (gestion des forêts) : nouvelle surface nette convertie en forêt dans la même année (type de surface NAD), calculée avec : Max [A (t)-A (t-1), 0], incluant ainsi seulement la variation positive nette de la superficie forestière ; ou
- c) Pour la conversion nette de la forêt : la perte nette de superficie de forêt convertie en d'autres utilisations des terres (type de superficie NAD), calculée avec : Min [A (t)-A (t-1), 0]], incluant ainsi seulement la variation positive nette de la superficie forestière.
- (2) La CSCF est calculée à partir du stock de carbone par hectare dans le bassin de biomasse vivante (aérienne + souterraine) dans le pays durant l'année t, b (t). Ce dernier est obtenu à partir des données sur les stocks de carbone par hectare prises directement dans la base de données GFRA pour les années 1990, 2000, 2005 et 2010. Ces données ont été interpolées linéairement afin de compiler, pour chaque pays, une série chronologique complète du stock moyen de carbone par hectare dans le bassin de biomasse vivante, b (t), pour la période 1990-2010. Dans les pays où les données GFRA des stocks de carbone ne sont pas disponibles, est appliqué le stock de carbone régional pertinent GFRA (tableau T2.21 de GFRA 2010).

Pour chaque année t, et chaque type de surface forestière ci-dessus, la CSCF est calculée comme suit:

Pour les terres forestières (gestion des forêts):

```
CSCF(t, SFA) = \triangle b(t) = b(t) - b(t-1), pour les surfaces forestières de type SFA; CSCF*(t, NAD) = b(t), pour les surfaces forestières de type NAD.
```

Le facteur de variation nette globale du stock de carbone à l'année t, CSCF (t), est calculé comme suit:

```
CSCF(t) = [CSCF(t, SFA) * SFA + CSCF(t, NAD) * NAD] / A
```

Pour la conversion nette des forêts:

```
i. CSCF * (t, NAD) = b (t-1), pour les surfaces forestières de type de NAD.
```

Le facteur de variation nette globale du stock de carbone à l'année t, CSCF (t), est calculé comme suit:

```
CSCF (t) = CSCF (t, NAD) * NAD / A
```

Les facteurs de conversion sans dimension utilisés sont:

-44/12, pour convertir la masse de carbone en émissions de  $CO_2$ , et  $10^{-3}$ , pour convertir les tonnes en Gg.

Le sous-domaine des terres forestières contient les données suivantes disponibles par téléchargement: les émissions/absorptions nettes de  $CO_2$  en Gg de  $CO_2$  par pays, et la variation du stock de carbone en Gg C; les facteurs d'émission implicites (c'est à dire, les CSCF); et les données d'activité sous-jacentes. Les données sont disponibles pour tous les pays et territoires, ainsi que pour les agrégats régionaux standards FAOSTAT, ainsi que pour les groupes de pays visés à l'Annexe I et non visés à l'Annexe I. La période des données court de 1990 à nos jours, avec des mises à jour périodiques en ligne avec les communiqués

#### FRA.

Pour l'estimation des incertitudes, il convient de noter que les informations sur les densités du stock en croissance et les densités ligneuses de base sont généralement utilisées pour calculer les stocks de carbone de biomasse vivante. Le GFRA 2005 de la FAO estime les incertitudes pour le stock en croissance à  $\pm$  8% pour les pays industrialisés et à  $\pm$  30% pour les pays non-industrialisés, et les incertitudes pour la densité ligneuse de base autour de 10 à 40%. FAOSTAT estime les incertitudes des superficies à  $\pm$  10%.

### Références

FAO, 2010. Global Forest Resources Assessment 2010, FAO Forestry Paper 163, Rome. Available at <a href="http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/en/">http://www.fao.org/forestry/fra/fra2010/en/</a>.

IPCC, 2006. 2006 IPCC Guidelines for National Greenhouse Gas Inventories, Prepared by the National Greenhouse Gas Inventories Programme, Eggleston H.S., Buendia L., Miwa K., Ngara T. and Tanabe K. (Eds), IGES, Hayama, Japan. Available at <a href="http://www.ipcc-nggip.iges.or.ip/public/2006gl/index.html">http://www.ipcc-nggip.iges.or.ip/public/2006gl/index.html</a>

FAO, 2005. Global Forest Resources Assessment 2005, FAO Forestry Paper 147, Rome. Available at <a href="http://www.fao.org/forestry/fra/fra2005/en/">http://www.fao.org/forestry/fra/fra2005/en/</a>

Méthode de collecte

des données

Calculé

Complétude

Liens

100% www.fao.org/climatechange/micca/ghg/

www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/

## Informations sur la distribution:

PropriétaireFAOFournisseurFAOSourceFAO

Droits de reproduction

Le contenu de la page web <a href="www.fao.org">www.fao.org</a> ainsi que des sites et des pages spécifiques qui y sont rattachés (ci-après dénommés collectivement «le site web de la FAO») est protégé par le droit d'auteur. Afin d'assurer une large diffusion de ses informations, la FAO s'attache à donner libre accès à ce contenu et encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations textuelles, des produits multimédia et des données présentés. Sauf indication contraire, le contenu peut être reproduit, imprimé et téléchargé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit ni déclaré ni sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs. La FAO encourage le libre usage des communiqués de presse affichés sur son site web et la reproduction de ces textes n'est assujettie à aucune autorisation formelle.

Toute demande relative aux droits de traduction et d'adaptation, ainsi qu'à la revente et autres droits d'exploitation commerciale, est à adresser par courriel à <a href="mailto:copyright@fao.org">copyright@fao.org</a> ou à présenter lors du téléchargement au moyen du formulaire en ligne de <a href="mailto:demande">demande</a> d'autorisation.

Référence

FAO. 2013. FAOSTAT Emissions Database

http://faostat.fao.org/

Remerciements

La Base de données sur les émissions de FAOSTAT a été produit par le projet "Suivi et évaluation des émissions de GES et du potentiel d'atténuation en agriculture" (MAGHG) du Programme MICCA, avec un financement généreux des gouvernements de la Norvège et de l'Allemagne, fonds fiduciaires GCP/GLO/286/GER et GCP / GLO / 325/NOR.